

## **Conditions Générales**

### **0. Généralités**

0.1 L'Association Ludesco est une association à but non lucratif qui organise le Festival Ludesco (le « Festival ») ayant lieu à La Chaux-de-Fonds en Suisse. Le Festival Ludesco est un Festival de jeux et d'expériences ludiques.

0.2 On entend avec le terme « billet » tout titre d'accès à la manifestation, quelle que soit sa forme, numérique ou physique et par « réservation » toute inscription à une animation, qu'elle soit payante ou non et quelle que soit sa forme. Une « invitation » désigne tout type d'invitation au Festival, quelle que soit sa forme. Il peut notamment s'agir de cartons émis par le Festival ou d'une inscription sur liste d'invités.

0.3 L'achat de billets ou l'échange d'une invitation contre un billet est possible uniquement sur place à la billetterie du Festival. Les réservations peuvent se faire sur la billetterie en ligne du Festival ou sur place à l'un des points d'information. La réservation de certaines animations s'effectue uniquement en ligne en amont du Festival.

0.4 L'acquisition de billets ou de réservations implique l'adhésion aux présentes conditions générales (les « CG »).

Si les CG n'ont pas été acceptées précédemment, l'accès au site de la manifestation, y compris durant le montage et de démontage du Festival implique l'acceptation implicite des CG en vigueur à cette date.

0.5 Toute personne qui ne se conforme pas aux présentes CG pourra se voir refuser l'entrée au Festival ou s'en voir expulser sans pouvoir prétendre au remboursement de son billet et de ses réservations.

### **1. Billetterie**

1.1 Les billets ne sont ni repris ni échangés, même en cas de perte ou de vol.

1.2 Le billet est gratuit pour un ou une accompagnant ou accompagnante de personnes souffrant d'un handicap les empêchant d'accéder ou de participer de manière autonome au Festival ou à une de ses animations à laquelle la personne souhaite participer.

1.3 Les réservations sont annulables, et le remboursement est à la discrétion du Festival.

1.4 Au cas où l'Association Ludesco se verrait contrainte d'annuler ou de reporter la manifestation en raison d'un cas de Force Majeure ou d'une cause qui ne lui est pas imputable, il n'existe aucun droit au remboursement du prix d'acquisition du billet ou de la réservation.

1.5 Par « Force Majeure », il est entendu tout événement extérieur et/ou imprévisible, indépendant de la volonté et/ou des agissements du Festival Ludesco, qui rend la tenue du Festival impossible, voire particulièrement dangereuse, par exemple, mais non exhaustivement : menace terroriste, calamité publique, guerre, épidémie, pandémie, incendie, inondations, grèves ou restrictions nationales, tremblement de terre, conditions météorologiques extrêmes.

1.6 L'Association Ludesco se garde néanmoins le droit de proposer un remboursement du prix du billet ou de la réservation selon le contexte de l'annulation.

1.7 En cas de remboursement, une demande devra être adressée dans les 30 jours suivant l'annulation ou le report, selon les indications qui seront communiquées sur le site internet de

Ludesco. L'Association Ludesco se réserve le droit de déduire du prix net total du billet ou de la réservation, tout éventuel frais y relatif.

1.8 Sous réserve que le délai de demande de remboursement fixé par l'Association Ludesco soit dépassé, toute absence de demande de remboursement équivaudra à un don de l'Acquéreur ou de l'Acquéreuse à l'association Ludesco, étant rappelé que Ludesco est une association à but non lucratif ce dont l'Acquéreur ou l'Acquéreuse de billet ou de réservation a pleine conscience.

1.9 L'acceptation de cette clause est déterminante dans la conclusion du contrat. Aussi, l'Acquéreur ou l'Acquéreuse de billet ou de réservation déclare, en connaissance de cause, vouloir faire don du montant payé pour son billet ou sa réservation au cas où il n'aurait présenté aucune demande de remboursement dans le délai fixé par l'Association Ludesco (ci-dessus).

1.10 L'association Ludesco n'est pas soumise à la TVA.

## **2. Accès à la manifestation et sécurité**

2.1 L'Association Ludesco exclut toute responsabilité concernant les préjudices personnels ou matériels, découlant de l'organisation de l'événement ou de son déroulement. Les cas de force majeure et de dol sont réservés.

2.2 Toute personne accédant au site de la manifestation y compris pendant le montage et le démontage est tenue de respecter la signalisation en place, les instructions du personnel et de se tenir éloignée des infrastructures et zones de chantier.

2.3 Avant 12 ans révolus, les enfants doivent être accompagnés par un adulte. Dès 12 ans, ils peuvent participer seuls au Festival, mais ont besoin de l'autorisation d'un de leur parent, tuteur ou tutrice. Dans l'enceinte du Festival, les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents, tuteurs ou tutrices.

2.4 Toute personne participant à la manifestation acceptera de suivre les instructions des organisateurs et de son personnel (y compris personnel de sécurité, police et pompiers).

2.5 Le porteur ou la porteuse de billet prend acte qu'il ou elle peut être expulsé ou expulsée hors de l'enceinte de la manifestation, sans indemnisation, s'il ou elle ne respecte pas les prescriptions des présentes CG.

Une dénonciation aux autorités par l'Association Ludesco est réservée.

2.6 Le festivalier ou la festivalière pourra être amené à subir, à l'entrée du site, une palpation de sécurité et/ou une inspection visuelle de ses bagages et/ou une fouille de ses bagages. L'accès pourra être refusé à toute personne refusant de se soumettre à cette mesure de sécurité.

2.7 Il est interdit d'entrer dans les bâtiments du Festival avec de la nourriture et des boissons.

2.8 Les animaux de compagnie sont interdits au Festival, à l'exception des animaux d'assistance. Ces derniers sont sous la responsabilité de leur maître ou leur maîtresse.

2.9 Il est formellement interdit d'introduire dans le Festival : des armes, des substances explosives, inflammables ou volatiles, tout objet dangereux et tout article pyrotechnique. Tout contrevenant engage sa responsabilité et s'expose à des poursuites. L'Association Ludesco se réserve le droit d'interdire tout autre objet qui sera considéré comme dangereux.

2.10 Une saisie du matériel introduit ou utilisé de manière contraire aux présentes CG est possible par l'Association Ludesco. Une remise du matériel aux forces de l'ordre est également réservée.

2.11 Il est autorisé de capter et/ou d'enregistrer les sons et/ou images lors de la manifestation à des fins privées uniquement. Aucune utilisation commerciale ne peut être faite de ces enregistrements.

### **3. Protection des données personnelles**

3.1 L'Association Ludesco et ses prestataires sont autorisés à traiter les données personnelles nécessaires à l'exécution des prestations convenues. L'adresse mail, le nom, le prénom, l'adresse postale sont susceptibles d'être conservés pour une durée maximale de cinq ans à des fins de promotion et d'amélioration de la qualité. Les données ne sont pas transmises à des tiers.

3.2 Les espaces situés dans l'enceinte du Festival et les animations sont susceptibles d'être filmés ou photographiés par l'organisation ou les médias autorisés, y compris à l'aide de caméras de surveillance.

3.3 À cet égard, toute personne pénétrant sur le site du Festival consent expressément à :

- l'utilisation de ces images pendant le Festival, y compris par les éventuels partenaires mandatés par le Festival, afin de garantir la sécurité ;
- l'utilisation de ces images à des fins d'amélioration de la qualité et de la sécurité, pour une durée illimitée, y compris avec des partenaires du Festival ;
- l'utilisation gratuite et sans contrepartie de son image et de sa voix pour la promotion du Festival, sur tous les supports actuels et futurs et pour une durée illimitée ;
- la communication des images sur requête de toute autorité judiciaire ou administrative, dans le but de dénoncer des actes constitutifs de déprédations, de vols ou d'agressions qui auraient été constatés sur site.

3.4 L'équipe de premiers secours du Festival ou un prestataire chargé de l'infirmerie mandaté par le Festival peuvent être amenés à collecter des données médicales pour permettre la prise en charge des patients et patientes, ces données sont effacées ou anonymisées dès qu'elles ne sont plus considérées comme nécessaires. Ces données peuvent être transmises à d'autres prestataires impliqués dans la prise en charge (ambulances, hôpital...) si cela est nécessaire.

3.5 Toute personne est informée qu'elle dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur les données les concernant. Pour toutes questions ou pour l'exercice de vos droits, contactez-nous à l'adresse [protection-des-donnees@ludesco.ch](mailto:protection-des-donnees@ludesco.ch) ou par courrier à Association Ludesco, Rue de la Serre 68, 2300 La Chaux-de-Fonds, Suisse.

### **4. Modification**

4.1 L'Association Ludesco se réserve le droit d'adapter et modifier ses conditions générales à tout moment. Une consultation régulière de ces dernières est donc recommandée.

4.2 Les CG en vigueur sont celles à la date d'acquisition du billet ou de la réservation ou celles au moment de l'acceptation implicite.

4.3 L'éventuelle nullité ou inapplicabilité de certaines clauses des présentes conditions générales n'affecte en rien la validité des autres clauses des présentes conditions générales.

### **5. Droit applicable et for**

5.1 Les présentes conditions générales sont exclusivement soumises au droit suisse.

5.2 Toute divergence, tout différend ou litige à propos ou en relation avec les présentes CG doit être soumis au tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz.

5.3 Les présentes conditions générales sont datées du 12 décembre 2023.